



Saint-Hilaire-Saint-Florent, jeudi 16 janvier. De gauche à droite, Bernard Jacob (directeur général), Jacques Brestin, Christian Gigault, Christian Raisin, Maryline Dublé, Noël Berthelot, Jean-Michel Berger, Annie Mercier, Christine Gigault, Lionel Rossetti, Évelyne Moinard, Jean Houssard, Stéphanie Cantonnet, Michel Berge.

La santé pétillante d'Ackerman

Jeudi soir à Saint-Hilaire-Saint-Florent, la cérémonie de remise de médailles du travail a été aussi l'occasion de présenter le nouveau partenariat avec Angers SCO et d'annoncer de bons chiffres.

Benoit ROCHARD
redac.sauumur@courrier-ouest.com

Mettre à l'honneur les salariés chaque année, donne à la maison Ackerman, l'occasion de dresser un bilan de l'activité économique. L'entreprise, qui emploie 140 salariés, affiche de bons résultats. « 2013 a été une bonne année pour nous. Nous avons enregistré + 4 % d'activité. Nous n'avons pas encore arrêté les chiffres⁽¹⁾ mais nous aurons un bon résultat économique »,

détaille Bernard Jacob, directeur général. La marque Ackerman s'est bien comportée en grande distribution et à l'export à la fois pour les vins tranquilles et les bulles.

Moderniser le site de production saumurois

Les USA, la Russie, l'Allemagne ou encore le Japon ont notamment apprécié les vins saumurois. En 2014, l'entreprise désire

poursuivre ses investissements. 2 millions d'euros seront investis pour moderniser le site de production saumurois. Ackerman veut aussi se développer. L'entreprise a déjà racheté l'année dernière une centaine d'hectares dans le Sud saumurois « pour conforter nos approvisionnements ». Elle travaille actuellement sur le rachat de plusieurs entreprises régionales. Ackerman vise à devenir la référence en vins de Loire. « L'objectif est de valoriser les vins de Loire

pour que nos salariés et les viticulteurs retrouvent le fruit de leur travail », dit Bernard Jacob.

Autre sujet de satisfaction, Diego Gomez et Jérémy Hénin, deux joueurs de l'effectif pro d'Angers-SCO, ont participé à cette cérémonie. Ils ont signé des autographes, des posters et remis un maillot. Cette présence symbolise le nouveau partenariat signé cette année, entre le club de football de Ligue 2 et Ackerman. « C'est une ambition partagée, une convergence. Ackerman désire être la maison référente des fines bulles de Loire et le SCO souhaite accéder à l'élite du football », explique Bernard Jacob, directeur général d'Ackerman.

Cet accord porte sur la dotation de bouteilles notamment pour les loges du stade Jean-Bouin, l'affichage dans les salons privatifs ou sur la publicité pour des produits sans alcool autour du terrain. La maison saumuroise renoue en fait, avec une histoire ancienne avec le ballon rond. « Il y a une tradition du foot chez nous. Dans les années 80, nous organisons déjà le Challenge du meilleur buteur de division 1 repris ensuite par le journal l'Équipe », rappelle Serge Dubreuil, directeur du marketing d'Ackerman.

(1) Sur son site internet, Ackerman annonce un chiffre d'affaire total de 46,3 M€. Les fines bulles représentent 55 % du chiffre d'affaires de la société.

À SAVOIR

Les médaillés du travail

Jeudi soir, 14 salariés d'Ackerman ont reçu des médailles du travail. Il s'agit de Lionel Rossetti et Stéphanie Cantonnet, qui ont reçu des médailles syndicales pour 15 ans. Ont aussi été décorés : Évelyne Moinard et Lionel Rossetti (médailles d'honneur du travail pour 20 ans) ; Christian Gigault et Christine Gigault (médailles d'honneur du travail pour 30 ans) ; Maryline Dublé, Christian Raisin et Georges Bouilleau (médailles d'honneur du travail pour 35 ans) ; Annie Mercier, Michel Berge, Jean Houssard, Jean-Michel Berger, Noël Berthelot et Jacques Brestin (médailles d'honneur du travail pour 40 ans).



Les deux joueurs de l'effectif pro d'Angers-SCO, Diego Gomez et Jérémy Hénin ont signé autographes et posters et remis un exemplaire du maillot officiel du SCO.